



VI. Le développement durable

3. L'Estuaire et le Chenal

3.2. La gestion et la valorisation des matériaux de dragages

Le Port Autonome de Rouen a pris l'initiative de faire réaliser par un ingénieur écologue, une étude¹ de gestion et de valorisation des sédiments de dragage issus de la Seine. Celle-ci a commencé par une enquête dont les premiers résultats sont ici développés ; elle devrait se traduire par la définition d'une stratégie à moyen terme claire, objective et partagée.

Dans une première phase, une cinquantaine d'acteurs locaux extérieurs au Port Autonome (services de l'Etat, collectivités territoriales, maires, associations, professionnels ...) s'est prêtée au jeu de l'interview ; ces acteurs ont exprimé leurs attentes et leurs perceptions et fait part de leurs interrogations et suggestions. Ils se sont également accordés sur la justification économique d'un port de mer à Rouen et sur sa légitimité à se développer pour répondre aux besoins du transport maritime. Ils ont reconnu l'existence de contraintes de dragage et, en conséquence, la nécessité d'optimiser la gestion des sédiments dragués, avec un réel souci de l'environnement et du paysage. Enfin, ils ont suggéré que le Port Autonome explicite sa politique, estimant qu'une meilleure lisibilité conduira à une compréhension des projets et à une acceptation de leur réalisation.

La stratégie et le plan d'actions pour la gestion et la valorisation des matériaux visent, d'une part, le remblaiement d'anciennes ballastières, comme aujourd'hui à Yville-sur-Seine, solution jugée pertinente ; d'autre part, des sites conventionnels seront traités de façon à pouvoir valoriser les matériaux. Dans ce contexte, des actions de requalification d'anciens sites de dépôt seront engagées ainsi que des opérations de restauration du milieu naturel. La démarche évaluera les possibilités techniques et économiques ainsi que les incidences environnementales de la valorisation.

Les scientifiques et les grands acteurs de l'estuaire (Agence de l'Eau Seine Normandie, Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, GIP Seine Aval, collectivités locales) seront associés dans le cadre d'une réflexion globale pour développer au travers de ces actions des synergies au profit du milieu naturel. Au vu de l'enquête, il apparaît ainsi que l'ensemble des partenaires encourage cette démarche globale qui est jugée innovante et conforme aux engagements pris par le Port Autonome et rappelés dans la charte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande ; concrètement, l'objectif final consiste à œuvrer en synergie pour un développement durable du transport maritime et du milieu aquatique.

¹ Etude Lerond